Envoyé en préfecture le 12/12/2024
Reçu en préfecture le 12/12/2024
Publié le 12/12/2024
ID : 017-200041689-20241209-BC2024_074-DE

# République Française

## Département de la Charente-Maritime

## Vals de Saintonge Communauté

**Bureau communautaire du 9 décembre 2024**

## Objet : Gymnase de Saint-Savinien - Travaux - Demande de subventions

**Numéro de délibération : BC2024_074**

L'an deux mille vingt quatre, le neuf décembre, le Bureau communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 2 décembre 2024, s'est réuni en séance plénière à Salle Municipale de Mazeray sous la présidence de M. Jean-Claude GODINEAU, Président de Vals de Saintonge Communauté.

**Délégués présents :**
Daniel LAGARDE, René ESCLOUPIER, Hubert COUPEZ, Annie POINOT-RIVIERE, Philippe HARMEGNIES, Alain FOUCHER, Jacky RAUD, Alain VILLENEUVE, Frédéric BRUNETEAU, Joël WICIAK, Gérard BIELKA, Pierre DENECHERE, Ornella TACHE, Didier BASCLE, Françoise MESNARD, Cyril CHAPPET, Philippe BARRIERE, Annie PEROCHON, Dominique GUILLON, Jean-Claude GODINEAU, Sylviane DORNAT, Laurent BOUILLE, Julien GOURRAUD

**Absents excusés ayant donné procuration :**

**Absents :**
Henri AUGER, Michel PELLETIER, Maurice PERRIER, Wilfrid HAIRIE, Frédéric EMARD

**Secrétaire de séance :**
Annie PEROCHON

**Assistaient à la séance :**
ROSIER Renaud
GUIBERTEAU Cécilia
GENEAU David
SERRA Johanna
HOUET Patricia
REGNAULT Pierrick

**Nombres de membres :**
En exercice : 28
Quorum : 15
Présents : 23
Votants : 23
Pouvoirs : 0

**Publication (affichage) ou notification du :**

Envoyé en préfecture le 12/12/2024
Reçu en préfecture le 12/12/2024
Publié le 12/12/2024
ID : 017-200041689-20241209-BC2024_074-DE

# Gymnase de Saint-Savinien - Travaux - Demande de subventions

Vu la délibération n°CC2020_134 du conseil communautaire en date du 30 novembre 2020 portant délégation de fonction au président et au bureau communautaire,

Vals de Saintonge Communauté possède plusieurs infrastructures sportives, dont le gymnase de Saint-Savinien, Etablissement recevant du public (ERP) de type X. Le bâtiment présente des signes de vétusté nécessitant des travaux de rénovation pour garantir la sécurité des usagers, améliorer l'efficacité énergétique et assurer la conformité réglementaire.

**Objectifs généraux des travaux :**

- sécurisation des usagers : réhabilitation des structures vétustes et des installations électriques
- amélioration énergétique : remplacement de la chaudière fioul par une chaudière à granulés, mise en place d'éclairages LED et reprise de l'étanchéité de l'enveloppe
- conformité réglementaire : mise aux normes des équipements de sécurité incendie et de ventilation

**Travaux programmés :**

**Couverture et bardage :**

- réfection des couvertures du dojo, des vestiaires et du gymnase
- remplacement des chéneaux, descentes EP, et habillages métalliques vétustes
- réparation et isolation des plaques de polycarbonate sur les façades

**Menuiseries :**

- remplacement des menuiseries extérieures par des châssis en aluminium à double vitrage
- remplacement des menuiseries intérieures vétustes

**Chauffage et ventilation :**

- remplacement de la chaudière fioul par deux chaudières à granulés en cascade
- installation d'une ventilation mécanique contrôlée (VMC) simple flux pour les vestiaires

**Électricité et sécurité :**

- mise en conformité des armoires électriques et des éclairages de sécurité
- remplacement des luminaires fluorescents par des LED dans toutes les zones
- mise en place d'un système d'alarme incendie type 4

Le coût prévisionnel des travaux au stade AVP (avant-projet) est estimé par la SPL (Société publique locale) Charente-Maritime développement à 637 759,30 € HT.

L'Etat à travers la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) 2025 et le département de la Charente-Maritime à travers le fonds sport, le plan départemental des Vals de Saintonge, le fonds énergie et le fonds chaleur pourraient soutenir financièrement le projet.

Envoyé en préfecture le 12/12/2024
Reçu en préfecture le 12/12/2024
Publié le 12/12/2024
ID : 017-200041689-20241209-BC2024_074-DE

Le plan de financement prévisionnel HT du projet est le suivant :

| Dépenses HT | | Recettes | |
|---|---|---|---|
| Prestation de maîtrise d'ouvrage déléguée SPL Charente-Maritime développement | 33 150,00 € | Département (60 %) | 382 655,58 € |
| Prestation de maîtrise d'œuvre | 39 650,00 € | Etat – DETR 2025 (20%) | 127 551,86 € |
| Relevés topographiques + plans | 3 690,00 € | Autofinancement (20%) | |
| Mission coordination SPS | 2 587,50 € | | |
| Bureau de contrôle | 2 770,00 € | | |
| Lot Couverture - Étanchéité – Bardage | 259 179,92 € | | |
| Lot Menuiseries Extérieures | 62 560,00 € | | |
| Lot Menuiseries Intérieures | 14 558,25 € | | |
| Lot Plâtrerie | 5 523,00 € | | |
| Lot Peinture | 4 360,63 € | | |
| Lot Plomberie/Cvc | 139 000,00 € | | |
| Lot Électricité | 70 730,00 € | | 127 551,86 € |
| **Total HT** | **637 759,30 €** | **Total HT** | **637 759,30 €** |

Les crédits seront soumis au vote du budget 2025.

En conséquence, il est proposé au bureau communautaire :

- d'approuver la réalisation des travaux présentés sous réserve du vote du budget 2025,
- d'adopter le plan de financement prévisionnel de 637 759,30 € HT,
- d'autoriser monsieur le président à effectuer les demandes de subvention auprès de l'État et du département de la Charente-Maritime,
- d'autoriser monsieur le président à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

- Pour : 23
- Contre : 0
- Abstention : 0

Envoyé en préfecture le 12/12/2024
Reçu en préfecture le 12/12/2024
Publié le 12/12/2024
ID : 017-200041689-20241209-BC2024_074-DE

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme.

Fait à Saint-Jean d'Angély,

Le Président de Vals de Saintonge Communauté,

Signé électroniquement par : Jean-Claude GODINEAU
Date de signature : 11/12/2024
Qualité : Président

Jean-Claude GODINEAU

La 1ère Vice-Présidente pour le Président de Vals de Saintonge Communauté,

Signé électroniquement par : Annie PEROCHON
Date de signature : 12/12/2024
Qualité : 1ere Vice-Présidente

Annie PÉROCHON